

CHARTRE DE L'ORGANISATION SOCIALISTE DES ENTREPRISES

Après avoir recouvré sa souveraineté, établi des fondements solides pour les institutions de l'Etat, assaini son économie, récupéré ses richesses nationales, l'Algérie entame désormais le processus de construction des bases matérielles du socialisme, dans le cadre d'une planification rationnelle et par l'élaboration de structures qui doivent transformer radicalement les situations sociales préexistantes en vue d'instaurer un ordre nouveau régi par les lois de la démocratie socialiste.

La nouvelle organisation socialiste des entreprises marque une étape déterminante de l'édification révolutionnaire.

La politique mise en œuvre se situe dans la démarche authentique de la Révolution algérienne. Elle s'insère dans la ligne suivie avec constance depuis le 19 juin 1965, qui permet de franchir méthodiquement et dans la clarté toutes les phases du développement socialiste. Elle tire ses racines profondes dans les idées de progrès et de justice sociale qui ont été les ferments de notre Révolution. Elle trace déjà les contours de l'Algérie de demain.

Très rapidement, ce qui n'apparaissait en 1954 que comme une lutte de libération contre une domination étrangère, s'est radicalisé pour devenir un combat social. La composante populaire des forces engagées dans la lutte de libération a été, en ce sens, un facteur décisif. La portée de cette lutte et les sacrifices qu'elle a entraînés pour les masses populaires qui en supportaient tout le poids, ont également accentué les exigences de la Révolution quant au contenu social de l'indépendance.

Le congrès de la Soummam amorce un tournant en alliant à l'objectif de l'indépendance, les orientations de libération économique et sociale.

L'évolution aboutit au programme de Tripoli, plate-forme d'ensemble concrète d'action de transformation révolutionnaire pour les premières années de l'indépendance.

La politique précisée par ce programme n'a pu, cependant, être ni concrétisée ni, encore moins, approfondie au lendemain de l'indépendance, en raison de la nature du pouvoir qui s'était alors instauré.

Si, dans les paroles, l'objectif de construction socialiste restait proclamé, l'analyse objective de cette période démontre que la démarche avait été stoppée. Dans la recherche permanente d'une popularité facile, le pouvoir d'alors n'entreprenait que des actions spectaculaires, mais foncièrement démagogiques qui produisaient des effets néfastes sur le développement. Les secteurs vitaux qui conditionnent l'indépendance économique du pays, étaient laissés aux mains du capital étranger, tandis que l'on ne s'attaquait qu'aux secteurs très secondaires, sans influence aucune sur l'édification d'une société nouvelle. L'inorganisation totale de l'Etat, l'instabilité chronique, l'inflation permanente provoquée pour combler les déficits de plus en plus grands de tous les secteurs étatiques, eurent des conséquences très dangereuses pour le pays à l'aube de son indépendance. La déliquescence d'un Etat à peine renaissant, la régression de l'économie et la persistance d'intérêts étrangers puissants amenèrent le pays au fond du gouffre dans ses secteurs vitaux. Par ailleurs, tandis qu'il abusait des sentiments populaires, le pouvoir qui avait fini par s'identifier à une seule personne, n'associait pas les masses à la gestion des affaires. Il pratiquait une politique systématique de clans qui le coupa des énergies révolutionnaires et qui engendra une confusion politique totale.

En définitive, loin de progresser, l'idée du socialisme souffrit d'une désaffection profonde même au sein des masses qui se détournèrent d'une voie qu'on leur présentait comme socialiste, mais qu'elles constataient ne conduire qu'à une aggravation constante de leur condition.

La construction du socialisme ne peut, toutefois, se faire que par une démarche rationnelle sérieuse. Elle ne peut relever d'une improvisation permanente et, encore moins, être le fait d'une personne, mais nécessite la mobilisation de toutes les forces vives et, en particulier, celle des masses populaires démocratiquement et efficacement organisées. Elle exige un travail permanent des méthodes réfléchies.

C'est le mérite du redressement du 19 juin 1965 d'avoir établi le sens de ces valeurs. Il a ainsi fait retrouver son cours à la Révolution algérienne et lui a permis de renouer avec le processus d'édification socialiste.

Il eut été, en effet, illusoire de parler d'association des travailleurs, alors qu'au 19 juin 1965, le secteur économique public était extrêmement réduit, que les branches essentielles de l'économie se trouvaient entre des mains étrangères, qu'il régnait une confusion et un déficit considérable dans les entreprises d'Etat.

Le pouvoir révolutionnaire s'est d'abord attaché à l'accomplissement des tâches urgentes qui constituent des conditions préalables impératives à la construction du socialisme. Il s'agissait d'édifier un Etat stable et solide, instrument indispensable à la réalisation des objectifs de la Révolution, de récupérer les richesses nationales, d'assainir l'économie, de redresser la situation financière des entreprises et de promouvoir la rentabilité nécessaire. Ce faisant, l'Algérie a renforcé son contrôle sur son économie de manière à en assurer l'indépendance et à créer la base de développement de l'économie socialiste.

Il devient désormais possible de procéder aux transformations permettant de gérer l'économie selon des méthodes socialistes.

Suivant les grands principes de déconcentration, de décentralisation et de démocratisation par l'association de plus en plus large du peuple à la gestion des affaires, le pouvoir révolutionnaire a entrepris et mené à bien la création d'institutions saines et efficaces, en dehors de toute tentation démagogique et dans le seul souci de construire un édifice solide sans lequel il était vain de songer à réaliser les objectifs de transformation de la société.

Au niveau communal, c'est l'assemblée populaire communale qui vint permettre aux populations d'exercer un pouvoir concret sur leurs destinées et, en particulier, sur leur promotion économique et sociale.

Après cette première phase, l'institution des assemblées populaires de wilaya a constitué une nouvelle étape par la création d'entités déconcentrées et décentralisées qui ont permis de confier aux citoyens la gestion des affaires publiques à un niveau supérieur et qui sont autant de moyens pour l'essor économique et social du pays.

Une dernière phase, celle de l'édification des institutions nationales, est désormais à l'ordre du jour et s'accomplira par l'application des mêmes principes démocratiques.

En même temps, le Parti prenait un élan nouveau dans l'encadrement des forces révolutionnaires, notamment en vertu du principe du retour à la base qui s'est concrétisé au niveau des cellules et des kamas et dont le processus de démocratisation est en cours de réalisation complète.

Parallèlement, le pouvoir révolutionnaire a consenti un effort prioritaire au redressement de l'autogestion, pratiquement moribonde avant le 19 juin 1965. En effet, si le slogan de l'autogestion avait continué à servir de thème aux discours et déclarations, la réalité était toute autre : une centralisation paralysante, carcan bureaucratique étouffant qui s'ajoutait à la confusion la plus totale en matière de conception, avait conduit à la suppression effective du pouvoir des travailleurs du secteur autogéré. Les organes de l'autogestion eux-mêmes avaient fini par ne plus survivre que de nom et leur fonctionnement avait cessé. Sur le plan économique plus précisément, ce secteur essentiel de l'agriculture présentait des résultats extrêmement négatifs, sa gestion étant grevée par de nombreux organismes parasites. Le pouvoir révolutionnaire s'attacha méthodiquement à assainir en profondeur le secteur autogéré. Par la suppression des contraintes bureaucratiques, par la mise en œuvre d'une authentique décentralisation, par une refonte et une clarification des textes de conception et leur application réelle, il a provoqué la naissance effective de l'autogestion, rétabli pleinement le pouvoir des travailleurs, en leur restituant leurs droits et responsabilités et redonné tout son sens au mot lui-même.